

Quelles procedures pour regularisation

Par Ahb, le 30/10/2012 à 22:24

Bonjour,

Je suis actuellement sans papiers après 6 ans où j'avais un séjour d'étudiante. Je voulais savoir quelles démarches me permettront de régulariser ma situation sachant que mon copain est résident, et non français.

Merci.

Par Alexander Vas 95, le 31/10/2012 à 08:12

Bonjour,

Donc si je comprends bien cela fais 6 ans que vous êtes en France? ou cela fais 6 ans que vous êtes sans-papier?

La situation de votre copain qu'il soit résident ou français ne change rien pour votre cas car vous n'êtes ni marié ni pacsé...

Je pense que vous pouvez soit vous régulariser en tant qu'étudiante soit en tant que salariée, ou si vous vous mariez vous pouvez obtenir une carte de séjour vie privée familiale

Par Ahb, le 31/10/2012 à 11:38

Bonjour,

Je suis arrivée en France en tant qu'étudiante, j'ai été en règle pendant 6 ans (renouvellement séjour étudiant). Je n'ai pas renouvelé dernièrement faute d'inscription et je n'ai pas non plus décroché de promesse d'embauche.

Donc mon ami et moi on se demande quelles procédures nous permettraient de régulariser ma situation.

Merci.

Par Alexander Vas 95, le 31/10/2012 à 13:07

Vous n'avez pas beaucoup de solution, soit vous vous pacsé ou vous vous mariez, cependant il y a un risque au niveau de la mairie... ou soit vous trouvez une promesse d'embauche...